

**Déclaration FSU
au CDEN du
Vendredi 10 mars 2023**



Monsieur le Président du Conseil Départemental, Madame la Préfète, Monsieur le DASEN, Mesdames et messieurs les membres du CDEN départemental,

Avant toutes choses, nous souhaiterions évoquer le mouvement en cours contre la réforme des retraites. Mouvement qui a vu la mobilisation s'amplifier cette semaine, que ce soit à l'échelon national ou départemental (8000 mardi sur la journée malgré la pluie). Il s'agit en effet d'un combat central pour les salariés de ce pays : pourquoi vouloir transformer nos 2 plus belles années de retraite en nos 2 pires années de travail ? Le président Macron tente l'épreuve de force avec un projet d'autant plus injuste qu'il va frapper de plein fouet les salariés les plus fragiles, les plus précaires, tous ceux et celles qui étaient hypocritement salué.e.s par le gouvernement pour avoir fait tourner le pays pendant la crise du Covid. Une fois les déclarations lénifiantes passées, voilà leur récompense! A croire que le gouvernement préfère s'enfoncer un peu plus chaque jour dans l'impopularité. Face à ces arguments fallacieux, rappelons que le minimum de pension est une arnaque puisqu'il ne concerne que les personnes qui ont travaillé à temps plein pendant 43 ans au SMIC, c'est-à-dire très peu de retraité.es. Les AESH, à temps incomplets, en seront exclues ! Au vu des salaires actuels extrêmement bas du fait du temps partiel imposé, la retraite des AESH sera toujours signe de précarité.

Les enseignant.e.s sont directement impacté.e.s, les collègues aux portes de la retraite par les mesures d'âge et d'allongement des cotisations, mais bien sûr les femmes (85% de la profession) qui subissent encore et toujours les injustices des carrières incomplètes! Les jeunes enseignant.es aussi bien sûr, qui devront attendre deux ans de plus pour partir à la retraite, retraite déjà bien amputée par les réformes précédentes.

Quant au Pacte enseignant et à sa logique qui consiste à travailler plus pour gagner plus, la FSU s'y oppose farouchement. La FSU rappelle que nous avons besoin d'augmentations de salaires, pas de primes indemnitaires! Le pacte tel qu'il est présenté a pour effet d'aggraver les inégalités salariales en défaveur des femmes, des personnels en situation de handicap, des professeurs des écoles, de mettre en concurrence les personnels, d'augmenter encore notre temps de travail (qui est déjà estimé à 43h en moyenne) et d'économiser des postes alors qu'on a besoin de recruter davantage ! Tout montre la crise structurelle dans laquelle s'enfoncent l'Éducation nationale : rentrée de la pénurie, augmentation des démissions et des ruptures conventionnelles, enquête de la DEPP sur le temps de travail des enseignant.es, chiffres de l'observatoire du bien-être qui confirment l'état d'épuisement de la profession, chiffres d'inscrit.es aux concours 2023 encore en baisse... Vouloir imposer le pacte est une réponse hors sol, inégalitaire et irresponsable. La FSU exige une augmentation de tous les personnels, début, milieu et fin de carrière sans contreparties avec un plan ambitieux de rattrapage immédiat de la perte de pouvoir d'achat subie cette dernière décennie et de meilleures conditions de travail.

Il est par ailleurs urgent que le ministère engage une amélioration des conditions de rémunération et d'emploi des AESH qui subissent la précarité violemment. Il est révélateur et scandaleux que le ministère n'ait pas été en mesure de leur verser en temps et en heure la prime REP/REP+. La FSU dénonce également le non versement de cette prime aux AED, personnels sociaux, de santé et aux PsyEn.

La FSU, comme tous les ans, s'est engagée avec détermination dans la construction du 8 mars, journée internationale des femmes. A Mont de Marsan, la FSU a oeuvré au rapprochement des organisations syndicales de l'interprofessionnelle avec les associations féministes, pour proposer une journée place St roch qui a vocation à s'inscrire dans la durée. Les personnels dénoncent l'inaction intolérable du ministère sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes qui persiste à piétiner l'égalité salariale: il fait par exemple le choix de l'indemnitaire au détriment de l'indiciaire avec le pacte enseignant. La FSU rappelle son attachement fort à l'égalité professionnelle. Elle s'engagera pleinement pour obtenir des plans d'action ambitieux avec des leviers véritablement opérationnels pour l'égalité et contre les VSS. Assez des grands discours, il faut des actes!

Ce qui se joue en ce début d'année, c'est donc l'avenir de notre système de retraites, l'avenir du service public d'Éducation, mais c'est aussi l'avenir de notre démocratie. En refusant d'entendre ce qui s'exprime dans la rue, dans les instances, par les représentant·es des personnels, l'exécutif joue un jeu dangereux, celui de décrédibilisation de la parole politique et au final du jeu démocratique. La FSU appelle l'ensemble des travailleurs de l'éducation à amplifier le mouvement jusqu'à la victoire! Du rapport de force créé par la mobilisation des enseignant.e.s dépendra la satisfaction de nos revendications concernant les salaires et les moyens!

Concernant le 1^{er} degré, les moyens alloués pour les opérations de carte scolaire pour la rentrée prochaine sont à l'image de cette politique austéritaire : 0 poste pour les Landes! Cela conduit une fois de plus le DASEN à fermer beaucoup, beaucoup trop, pour réaliser les ouvertures nécessaires. De plus, l'inéquité liée à la ruralité de notre département et aux promesses de notre Président perdure.

Néanmoins, plusieurs points nous interrogent et nous inquiètent: la perte d'un demi-poste EANA dans la circonscription Haute Lande (qui manque déjà de moyens), l'accueil des moins de 3 ans en dispositif ou non qui ne décolle pas réellement, la non prise en compte dans la dotation de la ruralité et des IPS bas partout dans le département.

A moyens constants, on aura beau regarder la carte des Landes sous tous les angles, aucune proposition de mesures ne permettrait une baisse notable du taux d'encadrement. Entre les choix cornéliens et les commandes ministérielles, les personnels des Landes vont devoir continuer de «très bien» faire leur travail dans des conditions encore dégradées. Et que dire des difficultés grandissantes que pose l'école inclusive «low cost» : manque de moyens alloués au recrutement d'AESH, absence de véritable statut, malgré les quelques avancées conquises de haute lutte, PIAL et logique mortifère de mutualisation de la pénurie continuent de déployer leurs effets. Ajoutés à l'indigence de la formation initiale et continue sur ces sujets comme sur d'autres, à la crise du recrutement, à la mobilité empêchée on obtient un cocktail explosif. Avec à la clé, risques psychosociaux pour les collègues, souffrances pour les élèves et leurs familles.

Dans le second degré public, le contexte de suppressions de postes dans lequel se tient ce CDEN est malheureusement dans la continuité des précédents. Sur ce point, comme sur

d'autres, Pap Ndiaye s'inscrit dans la droite lignée de la politique menée par son prédécesseur : - 481 suppressions d'emplois. Ajoutés à ceux du quinquennat précédent, on arrive au total vertigineux de 8381 suppressions d'emplois depuis la rentrée 2018 ! Quelle ambition pour un service public d'éducation de qualité !

Après des années de suppressions de postes, créer des postes dans un contexte démographique moins tendu aurait permis d'alléger réellement les effectifs dans les classes de collège, de travailler en petits groupes, de stabiliser les options...autant de perspectives auxquelles le ministère tourne le dos préférant la froide logique de la calculatrice. L'académie de Bordeaux et le département des Landes en particulier payent un très lourd tribut à cette logique comptable malgré de faibles variations d'effectifs. La dégradation des conditions de travail, conséquence de l'insuffisance des moyens alloués à l'Education Nationale continue de mobiliser fortement les personnels, comme le souligne la détermination des collègues de la cité scolaire d'Aire-Sur-Adour contre les suppressions de postes, les classes surchargées, le trop d'HSA imposées aux équipes...

Les Landes sont bien impactées par les effets de la suppression de la technologie en 6ème : 3 suppressions de poste sans compter les BMP occupés par des contractuels qui disparaissent des statistiques, des services conditionnés par des heures de « devoirs faits », de soutien en maths, c'est aussi une augmentation édifiante des compléments de service qui seront imposés aux professeurs de technologie, parfois contraints de compléter leur service dans une autre discipline. La FSU rappelle son opposition à la suppression de la technologie en 6ème et qu'aucun texte réglementaire actuel ne le permet.

Nous déplorons également les suppressions de postes dans de nombreux établissements, accompagnées ou non de mesures de carte scolaire. Cette année encore, 9 de nos collègues de l'enseignement général, technologique ou professionnel, vont perdre leur poste sans garantie d'affectation près de leurs espérances. Concernant les mathématiques, bien que le département n'affiche pas cette année un solde négatif après la disparition de plus de 9 postes en 4 ans, aucune perspective ne se dessine pour nos collègues. Pourquoi la réintroduction des maths Tronc Commun en Première est-elle exclusivement prévue pour être supportée par les équipes sous forme de HSA ? Le bilan du département fait aussi apparaître une multiplication des compléments de service qui pèsent lourd sur les conditions de travail déjà impactées par la hausse des HSA dans un contexte de rémunération dégradée.

Nous vous remercions pour votre attention.

Pour la délégation FSU : Laure Cazenave, Cathy Vigneau-Laffargue, Yan Negui et Nicolas Fayemendy

